

VII  
3  
1904

Pos HAA

62/14

# NOTE

SUR UNE

## SÉPULTURE ANTIQUE

DE LA RUE DE DUN

*Découverte en 1849*

PAR

MM. l'Abbé BREUIL, licencié ès-sciences,  
et P. de GOY

---

(Extrait du XXVII<sup>e</sup> volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre.*)

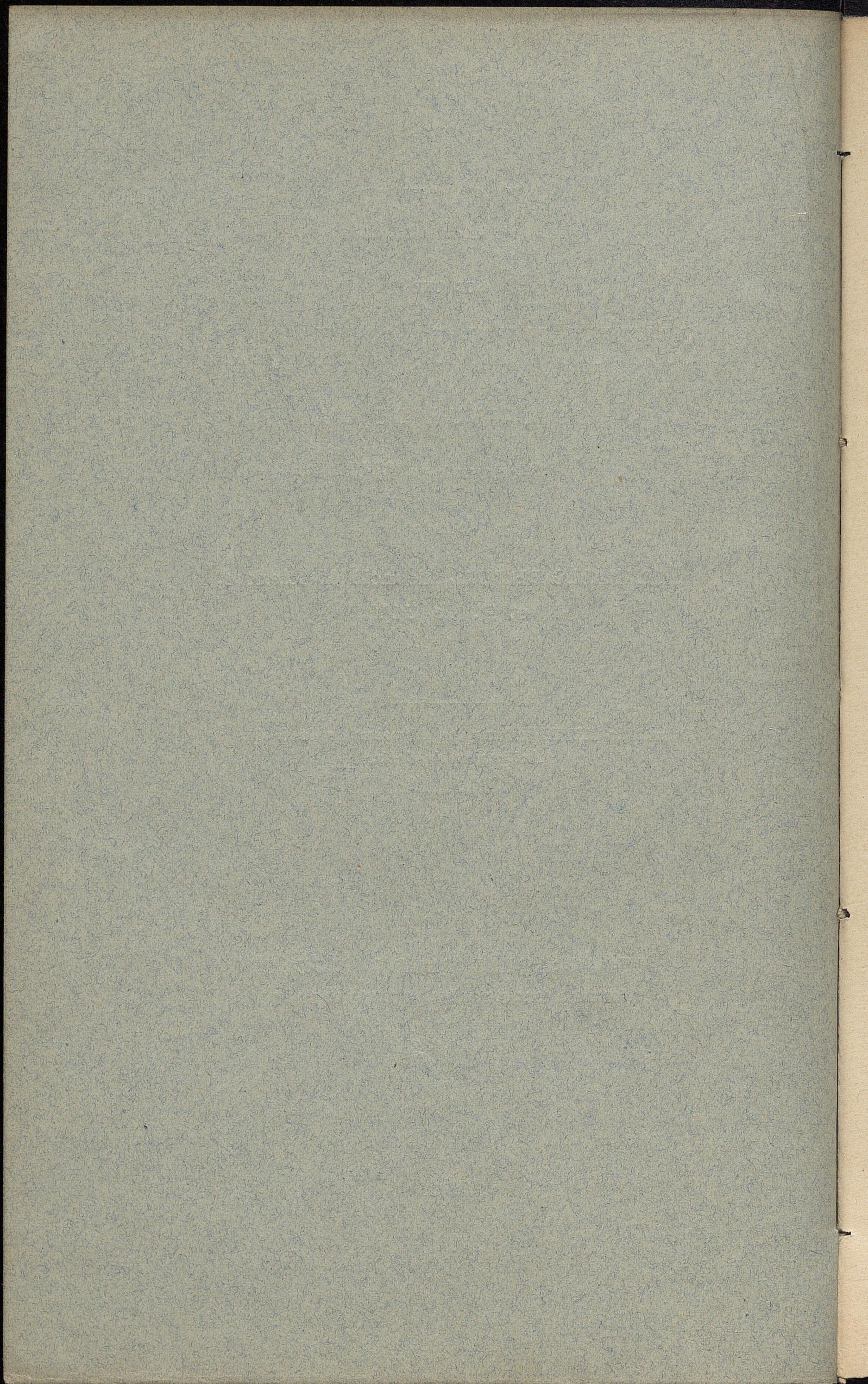
---

BOURGES

TYPOGRAPHIE TARDY-PIGELET

IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DU CENTRE

1904



# NOTE

SUR UNE

## SÉPULTURE ANTIQUE

DE LA RUE DE DUN

*Découverte en 1849*

PAR

MM. l'Abbé BREUIL, licencié ès-sciences,  
et P. de GOY

---

(Extrait du XXVII<sup>e</sup> volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre.*)

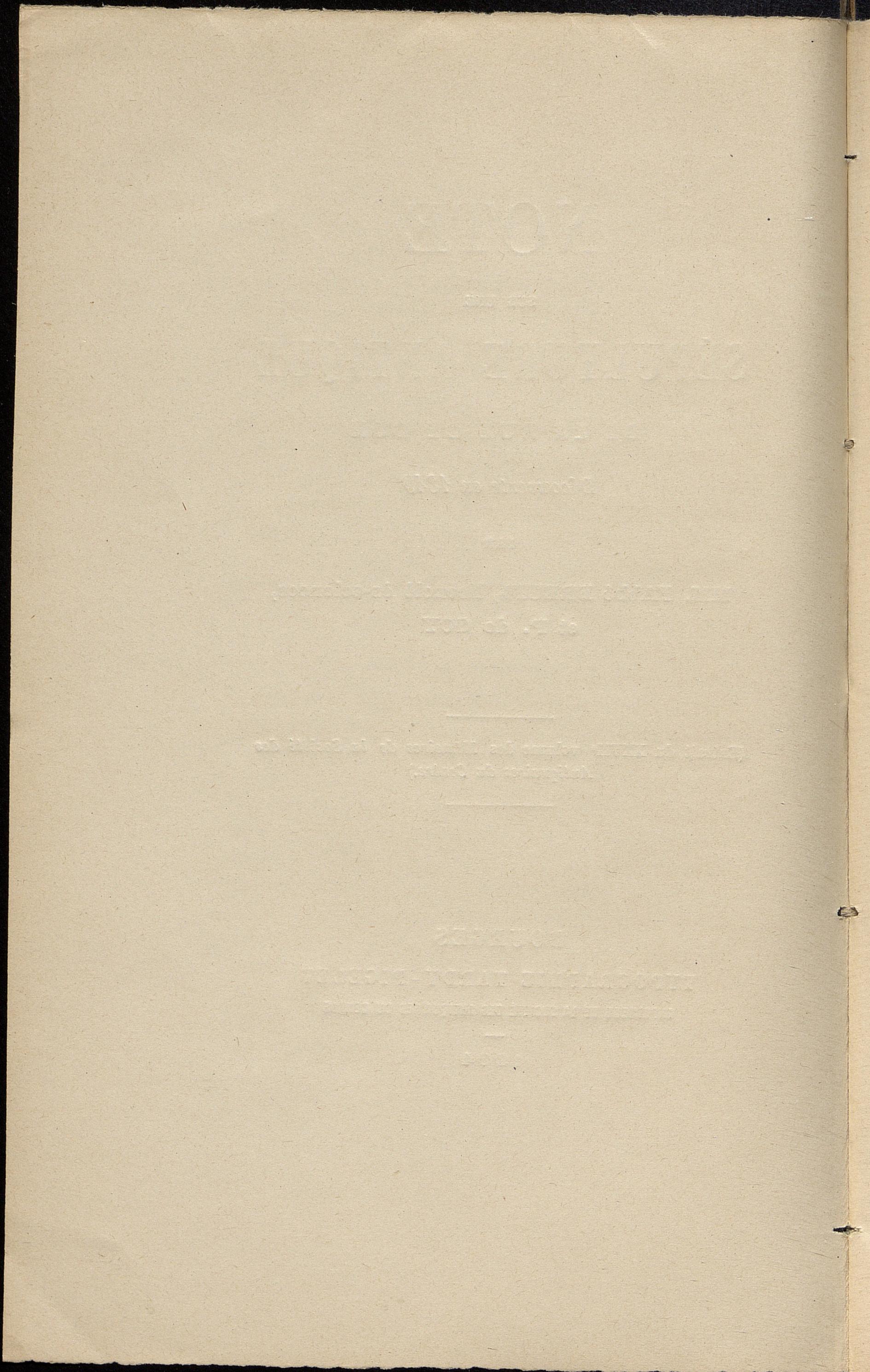
---

BOURGES

TYPOGRAPHIE TARDY - PIGELET

IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DU CENTRE

—  
1904



NOTE  
SUR UNE  
SÉPULTURE ANTIQUE  
DE LA RUE DE DUN

*Découverte en 1849*

Par MM. l'abbé BREUIL, licencié ès-sciences  
et P. de GOY.

---

Dans un article de M. Henry Corot, publié en 1901 et intitulé *Les vases pré romains trouvés en France*<sup>1</sup>, il est question d'une œnochoé trouvée à Bourges, ayant fait partie de la collection de Girardot, et perdue depuis. Ceci n'est pas un fait nouveau pour la Société qui, souvent, a eu à regretter cette perte, et rien ne justifierait cette note, si l'un de nous n'avait eu l'heureuse chance, dernièrement, de retrouver cet antique vase, qui avait jusqu'ici échappé à toutes les recherches, dans la collection même de M. de Girardot, et si, d'un autre côté, nous n'avions la possibilité, grâce à des documents inédits, de reconstituer une très importante découverte qui n'a jamais, à notre connaissance du moins, été publiée, et sur laquelle vous estimerez comme nous

1. Henry COROT, Les Vases de bronze pré-romains trouvés en France. (Extrait du *Bulletin monumental*, 1901, p. 568.)

qu'il est nécessaire de donner tous les détails compatibles avec son ancienneté.

En 1849, des travaux de terrassement mirent à découvert en face de l'angle sud-est du Petit Séminaire, angle par conséquent le plus éloigné de la ville, et sur la face Est de la route n° 153, d'Orléans à Moulins, dans le terrain actuellement bordé par l'avenue Carnot, des objets de la plus haute antiquité qui furent achetés partie par M. le Baron de Girardot, conseiller de préfecture, collectionneur érudit et fin connaisseur, partie par un employé du chemin de fer n'habitant la ville qu'à l'occasion de ses fonctions et dont nous ignorons le nom. Cet employé eut au bout de quelques mois son changement, trouva l'occasion de vendre ses objets à un nommé Grange, antiquaire à Clermont, de passage à Bourges, qui lui-même les céda de suite à Alfred de Lachaussée. Notre savant Président, qu'on ne prend jamais au dépourvu sur les faits intéressant le Berry, eut alors connaissance de la découverte, vit les objets, et nota sur un carnet, qu'il a bien voulu nous communiquer, l'origine, l'indication des objets, le nom des inventeurs et des acheteurs, etc. Nous reproduisons ci-dessous cette note qui rappelle un souvenir de l'ancien Bourges :

« 16 mètres pris du Séminaire. *Bracelets et Dieu.* —  
« 1 mètre plus loin, deux vases en bronze. (Rangés à côté  
« l'un de l'autre, le plus grand supportant un collier  
« ainsi qu'il est indiqué par un dessin rapidement  
« tracé sur le carnet). — A 2 mètres de profondeur,  
« trou fait exprès, le grand vase plein de cendres, de dé-  
« tritus ou os calcinés. Murs en pierres sèches autour du  
« cimetière gaulois.

« Loreil, demeurant près du suisse de la cathédrale, a  
« trouvé une partie (celle de Lachaussée); Barichard « le  
« Berlu », scieur de bois sur le boulevard Saint-Ursin,  
« près la Tour du Diable, a trouvé le reste. Alfred de  
« Lachaussée a acheté de Grange, hôtel du Bœuf, anti-  
« quaire à Clermont, les objets acquis d'un employé de  
« chemin de fer; Loreil a reconnu les objets entre les  
« mains de Lachaussée. »

Grâce à ces renseignements très clairs nous avons le lieu précis de la découverte, la profondeur du dépôt, le mode particulier de sépulture, la place d'une partie des objets, le nom des inventeurs Loreil et Barichard « le Berlu » demeurant près la tour du Diable, ainsi que la filière par laquelle une partie de la trouvaille est arrivée entre les mains d'Alfred de Lachaussée. La collection de Girardot contient l'autre partie encore étiquetée : Bourges-1849 — route de Dun. Ce n'est pas tout. Alfred de Lachaussée, aussi fin dessinateur que chercheur avisé, avait projeté la publication de cette intéressante découverte, et avait gravé à l'eau-forte ses propres objets rapprochés des objets appartenant au Baron de Girardot.

Or, nous possédons, grâce à M. Edgard de Lachaussée, les planches gravées et les projets de planches de son regretté frère, ainsi que les objets lui ayant appartenu.

M. l'abbé Breuil doit à la bienveillance de Madame la Baronne de Girardot, 28, avenue de Neuilly à Paris, d'avoir pu dessiner ceux de la collection Girardot, et cela avant d'avoir connaissance de nos planches gravées. L'identité n'est pas discutable, et les étiquettes écrites de la main même de M. de Girardot ne laissent aucun doute.

La découverte de la rue de Dun (nous lui donnons ce nom pour éviter la confusion avec une autre sépulture trouvée dans l'enclos de Saint-Célestin et publiée au nom d'Alfred de Lachaussée dans le tome V des *Mémoires de la Société*<sup>1</sup>), fut partagée entre les deux inventeurs. Le lot de Loreil acheté postérieurement par A. de Lachaussée comprenait :

- 1° Un grand torque ornementé ;
- 2° Deux torques plus petits ;
- 3° Un grand bracelet ;
- 4° Un anneau filiforme ;
- 5° Un autre anneau épais ;
- 6° Trois pendeloques. (La planche gravée en porte six ; nous n'en connaissons que trois).
- 7° Le petit Dieu, amulette visée dans la note ci-dessus.

● Barichard « le Berlu » vendit à M. de Girardot :

- 8° Une pendeloque tête de bélier ;
- 9° Une grande situle et ses anses (c'est ce que les inventeurs appelaient *le grand vase*) ;
- 10° Une œnochoé sans anse ;
- 11° Plusieurs débris non figurés dans les planches mais contenus dans la situle et étiquetés comme étant de même provenance que cette dernière.

Une description rapide de chacun de ces objets, description rendue facile et claire par les dessins qui accompagnent cette note, nous permettra de rechercher

1. *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. V, p. 1 et suiv.

les analogies qui peuvent exister entre chacun d'eux et les similaires de diverses provenances. De ce rapprochement sortiront certainement d'intéressantes constatations.

I. GRAND TORQUE. — De 0 m. 267 de diamètre extérieur, ce torque est formé d'une tige de bronze à section ovale de 0 m. 007  $\times$  0 m. 004. Il est divisé sur l'une de ses faces en huit parties inégales, dont quatre sont ornées d'une série de carrés en creux, limités par deux traits entourant des points, et par une sorte de triple boucle. Les bords de toute la face ainsi décorée sont ornés de filets et de points. L'autre face est divisée en neuf zones séparées par un groupe de trois traits transversaux et deux filets. Nous donnons un développement de toute cette ornementation.

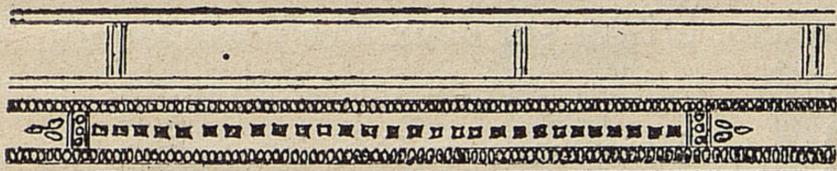


Fig. 1. — Développement d'une partie de l'ornementation du grand torque (2/3 grand. nat.)

Un torque à peu près du même genre a été trouvé à Morsang Saintry (Seine-et-Marne), dans les dragages de la Seine. Il appartient aujourd'hui à M. Taté, à Auteuil<sup>1</sup>.

II. Les deux autres torques sont en fil de bronze sans ornement. Le plus grand mesure 0 m. 18 de diamètre.

1. Cf. E. TOULOUSE, *Étude sur la bataille navale de Morsang-Saintry* (*Revue archéologique*, 1891), fig. 46, p. 15 du tirage à part.

Un renflement indique la réunion des extrémités du fil par une sorte de soudure ; l'autre ne mesure que 0 m. 152 de diamètre. Ils n'offrent ni l'un ni l'autre, de même que le bracelet, aucun caractère spécial<sup>1</sup>.

III. L'anneau filiforme mesure 0 m. 036 de diamètre, et 0 m. 003 d'épaisseur. L'autre, plein, mesure 0 m. 032 de diamètre extérieur, et 0 m. 0156 de diamètre intérieur. Il est orné d'un filet épais en relief, accosté de deux autres filets plus minces.

IV. PENDELOQUES. — Les trois pendeloques que nous avons entre les mains sont de même forme et de même grandeur, mais non identiques. Elles affectent la forme générale d'une clochette terminée au sommet par un bouton, et dont les bords extérieurs sont prolongés par deux antennes repliées vers le centre. Ces appendices, brisées sur deux des pendeloques, subsistent en grande partie, du moins sur la troisième, sans qu'il soit possible de dire si elles se refermaient, comme l'indique la gravure d'A. de Lachaussée. La mieux conservée mesure 0 m. 032 de longueur totale, et 0 m. 012 de diamètre. Deux trous sont percés au travers de la panse, qui servaient sans doute à la suspension.

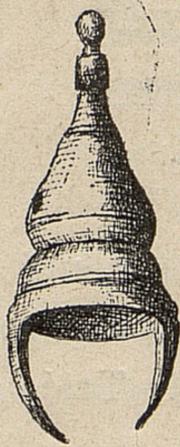


Fig. 2.  
Pendeloque en  
bronze  
(grand. nat.)

La planche d'Alfred de Lachaussée indique six de ces pendeloques ; nous n'en connaissons que trois dans la collection de son frère ;

1. Plusieurs des objets dont il est question dans cette note ont été dessinés par M. DE KERSERS, dans l'*Histoire et Statistique Monumentale du département du Cher*, t. II, pl. I.

la collection de Girardot n'en contient pas. Les nôtres sont actuellement enfilées dans un fil de bronze qui n'a rien à faire avec la découverte de la rue de Dun, et qui leur sert seulement de suspension.

Nous trouvons des pendeloques ayant quelque analogie avec les nôtres dans une planche d'objets provenant du Caucase<sup>1</sup>. Nous ne connaissons rien autre pouvant s'en rapprocher.

V. LE PETIT DIEU. — Cette statuette de bronze, terminée par un anneau de suspension, mesure au total 0 m. 053. Le personnage sans l'anneau mesure 0 m. 043. Entièrement nu, les jambes un peu écartées, les bras éloignés du corps et ployés au coude, la main droite tournée vers le corps, la paume gauche dirigée vers la terre, il est muni d'un phallus nettement indiqué et de dimensions exagérées. La tête est grosse, le cou court, le nez très aplati; les yeux, les oreilles et la bouche sont à peine marqués. Les cheveux sont indiqués par quelques traits gravés en creux. Ramenés sur le front, marquant une raie bien nette en arrière de la tête, ils viennent rejoindre le bas de l'oreille gauche, et sont effacés à

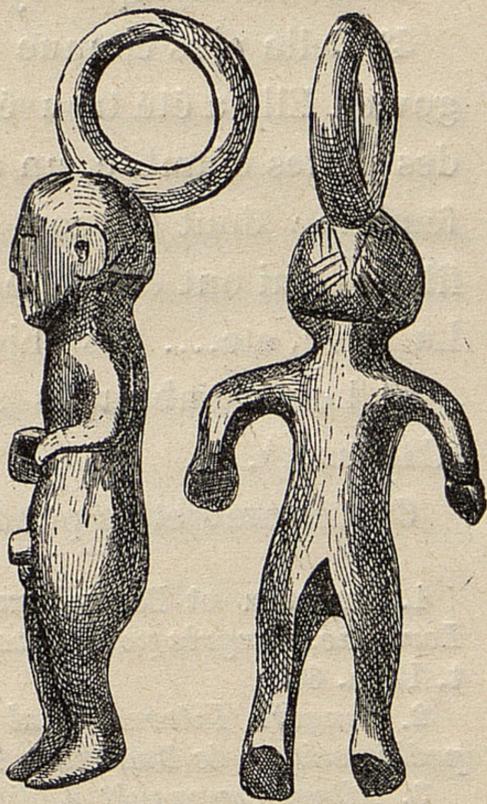


Fig. 3.  
Amulette phallique (grand. nat.)

1. *Revue Archéologique*, 1885. G. BAPST, *Souvenirs du Caucase*, pl. IV.

droite par le frottement. L'anneau porte à son sommet intérieur une trace d'usure produite par une suspension prolongée.

Nous nous sommes servis du terme employé dans la note : « Le petit dieu », terme par lequel les ouvriers désignaient leur trouvaille ; mais nous voyons dans cette statuette humaine une amulette phallique, comme il s'en est rencontré un certain nombre dont nous allons énumérer les plus connues :

1° L'amulette de Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne), trouvée au fond d'une sépulture multiple.

2° La statuette de Domère-en-Haye (Meurthe-et-Moselle) <sup>1</sup>.

3° Celles de Lipto-Syent-Yvan et de Maria-Csâlad <sup>2</sup>.

4° Celle plus connue du Tumulus de Lunkoffen [Argovie]. Elle a été trouvée avec des anneaux de bronze, des perles d'ambre, un anneau en lignite, une statuette féminine dont le cou est orné d'un collier et des fibules qui ont été rapportées au début de l'époque de La Tène, etc.... Ces objets sont au musée de Zurich <sup>3</sup>.

5° Les nombreuses statuettes amulettes de Rello (Caucase) <sup>4</sup>.

6° Les amulettes pendeloques de bronze de Koban <sup>5</sup>.

1. BLEICHER et BARTHÉLEMY, *Age du bronze et du fer en Lorraine, Congrès pour l'avancement des Sciences*, Nancy, 1886, t. II, p. 682.

2. *Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique de Budapest*, 1878, t. II, pl. LXIX, fig. 1, 2, 3.

3. *Album Cournault* (Bibliothèque nationale, D<sup>t</sup> des Estampes), t. III, et *Revue archéologique*, 1879, pl. XIX.

4. *Revue archéologique*, 1885. *Souvenirs du Caucase*, G. BAPST, pl. V. et *Congrès pour l'avancement des Sciences*, Blois, 1884, G. BAPST, p. 759, fig. 90.

5. *Matériaux*, XXII<sup>e</sup> vol., p. 364, fig. 183, E. CHANTRE.

VI. TÊTE DE BÉLIER. — Cette pendeloque, en bronze, représente, à n'en pas douter, une tête de bélier stylisée. Elle mesure 0,03 de longueur et 0,0165 à sa plus grande largeur. Les cornes sont ramenées en avant et font corps avec l'ensemble, le sommet du crâne et le cou sont ornés de lignes brisées, la gorge est décorée de profondes cannelures ; le museau se termine par un anneau, tandis que le cou est en forme de douille, traversé par un trou bien net, ayant constitué, sans doute, un moyen d'attache. Des

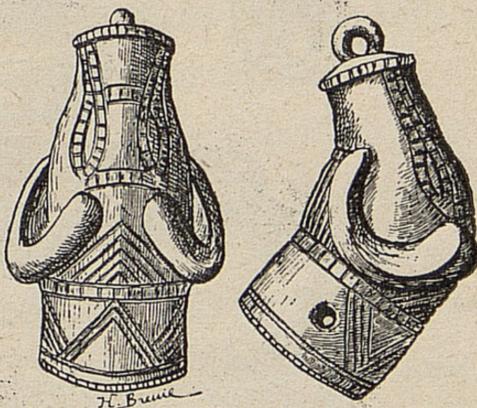


Fig. 4.

Tête de bélier en bronze (grand. nat.)

traits gravés et réunis par des stries perpendiculaires servent d'ornement à la tête et ont permis par leur courbure de figurer les yeux. L'ensemble de cet objet a quelque chose de particulier qui frappe au premier coup d'œil.

Nous ne connaissons pas de similaires à cette curieuse pendeloque. On peut remarquer cependant, qu'au Caucase, on a trouvé des têtes de bélier, ornant un poignard et une fibule, et une tête de mouflon servant de pendeloque<sup>1</sup>.

VII. LA SITULE. — Ce vase, en bronze, est en assez mauvais état, et a été écrasé dans le premier tiers de sa hauteur par le poids des terres de la sépulture, ce qui

1. *Matériaux*, XXII<sup>e</sup> vol., p. 354 et suiv., fig. 164, 172, 177.

rend très difficile de fixer ses dimensions et son profil.  
Le dessin que nous en donnons est une tentative de

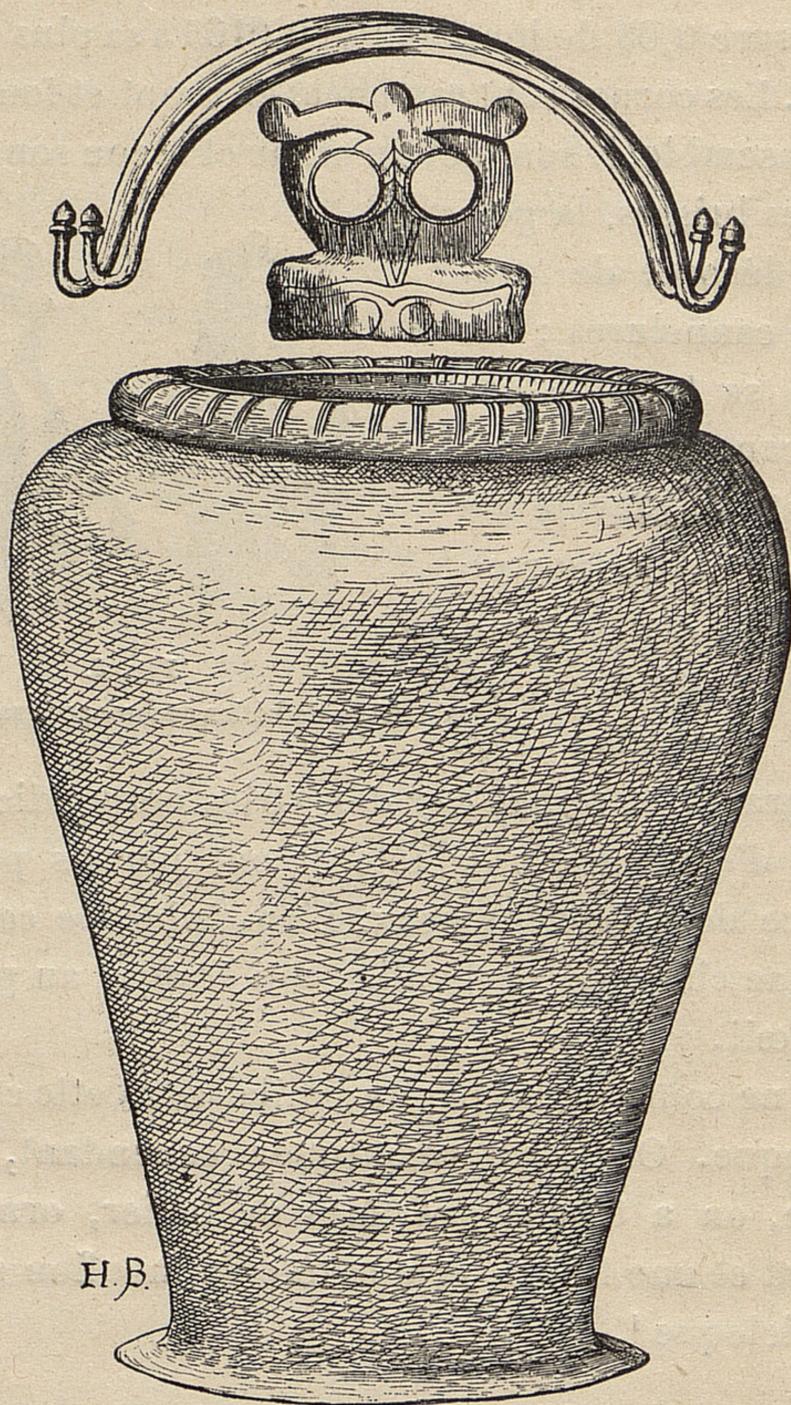


Fig. 5.

Situle en bronze avec ses anses (1/4 grand. nat.)  
et une des plaques d'attache dessinée  
par A. de Lachaussée (1/2 grandeur).

restitution probable mais non certaine de sa forme  
générale. Nous sommes convaincus cependant que, si

elle était confiée aux habiles réparateurs du musée de Saint-Germain, cette situle reprendrait facilement son galbe primitif. Quoi qu'il en soit, elle se rapproche sensiblement des nombreuses situles italiennes connues. Elle mesure environ 0,30 de hauteur, 0,13 de largeur dans sa partie la plus étroite, 0,24 dans la plus large, 0,16 à la base et 0,14 de diamètre à l'ouverture.

Elle ne semble pas avoir jamais été munie d'un couvercle. Un fort bourrelet gaudronné, formé par le retournement de la feuille de bronze, constitue l'orifice. Cette situle conserve son étiquette, écrite par M. de Girardot : *Trouvée en 1849, en face du Séminaire Saint-Célestin*. Elle contient encore les débris dont elle était remplie au moment de la découverte, une forte poignée d'os humains, en menus fragments méconnaissables, profondément calcinés, craquelés par un feu violent, et dont plusieurs, en contact avec des objets de bronze, ont pris une teinte verte caractéristique.

Dans la collection de Girardot se trouvent deux anses dont l'ouverture suggérait le rapprochement avec cette situle. Les planches gravées permettent, non seulement d'affirmer qu'elles en font bien partie, mais montrent leur mode d'attache d'une façon très précise. Nous reproduisons, d'après la gravure, une des plaques d'attache vue de face. La vue gravée de l'ensemble de la situle, essai de restauration d'Alfred de Lachaussée, montre les anses en place, retenues par les plaques d'attache et ne laisse aucun doute sur la provenance de ces anses.

Il est très intéressant de rapprocher de la découverte

de la rue de Dun la situle des Fonds-Gaydons<sup>1</sup> (1200 mètres environ à l'est du Petit-Séminaire Saint-Célestin), ainsi que les anses trouvées au même endroit. Le mode d'attache est identique à celui que nous avons dessiné plus haut. Nous avons pu, avec ces anses convenablement placées, soulever la situle sans aucune difficulté et la tenir ainsi suspendue. Peut-être ces anses étaient-elles attachées au corps de la situle, non par des rivets, mais par un ou plusieurs liens en matière végétale que le temps aura fait disparaître. Les anses de la situle de la route de Dun lui appartiennent sans conteste. Il nous semble infiniment probable que les anses des Fonds-Gaydons doivent être rapprochées de la situle trouvée en même temps qu'elles. Quant à la date de la sépulture *par incinération* des Fonds-Gaydons, la sépulture de la route de Dun permet, comme l'avait, du reste, pressenti notre ami, M. Mater, de la fixer à une époque reculée et de beaucoup antérieure à la conquête romaine. Il faut remarquer que ces deux situles sont toutes deux fabriquées par emboutissage sans aucune trace de rivets ni de soudure, différant en cela du mode habituel de fabrication.

Les situles sont fort connues et se trouvent en assez grand nombre dans les cimetières de Halstatt<sup>2</sup> et de la Haute-Italie. Rivoli, Bologne, Reggio, Este<sup>3</sup> en ont

1. *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XIX, MATER, p. 43 et suiv., pl. III, fig. 3 et 4.

2. *Les Celtes et les Gaulois dans les vallées du Pô et du Danube*, par A. BERTRAND et S. REINACH.

3. O. MONTELLIUS, *La civilisation primitive en Italie*, fig. 40, pl. 48, fig. 8, pl. 86, pl. 99, etc.

fourni plusieurs se rapprochant de celles de la route de Dun et des Fonds-Gaydons.

En France, cette forme paraît très rare et M. Corot ne signale qu'un vase qui pourrait peut-être se comparer aux nôtres : il a été trouvé au Rocher-en-Plougoumelen (Morbihan), en 1867<sup>1</sup>.

VIII. OENOCHOÉ. — L'OENOCHOÉ à bec trèflé qui accompagnait la situle a figuré à l'Exposition universelle de 1867 où elle avait été déposée par son propriétaire.

Le n° 767 du catalogue (Galerie de l'histoire du Travail) la mentionne ainsi : « Style Etrusque antérieur à l'ère chrétienne<sup>2</sup> ». Elle mesure 0 m. 23 de hauteur, 0 m. 07 de diamètre à la

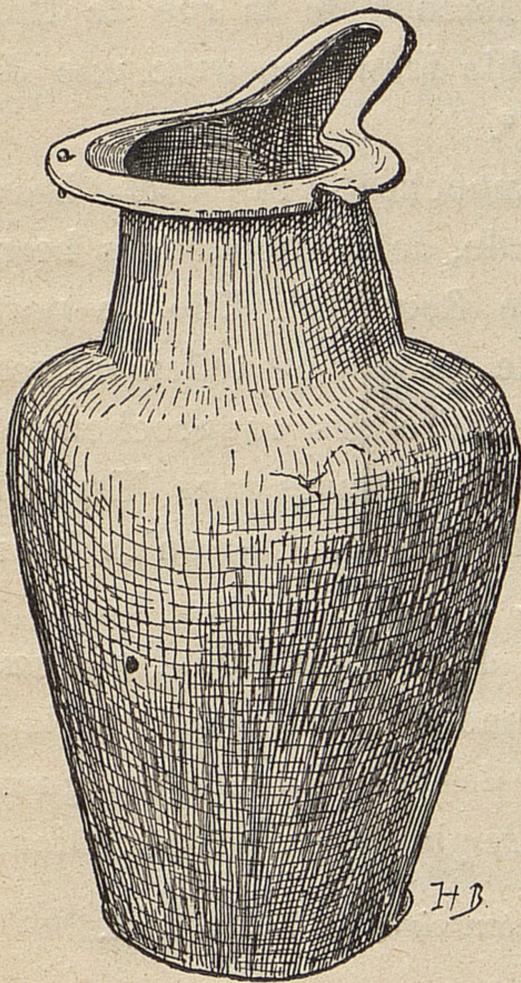


Fig. 6.

OENOCHOÉ de la collection de Girardot  
(1/3 grand. nat.)

1. H. COROT, *op. cit.*, p. 158.  
Le musée de Périgueux conserve deux situles. Elles proviennent de Valines (Dordogne) et appartiennent certainement à la même famille que nos deux situles de Bourges. Elles sont en bronze embouti comme elles, mais possèdent deux couvercles en bronze à bords martelés et raccordés par des rivets. (*Renseignements recueillis au cours de l'impression de la présente note.*)

2. *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, B. DE KERSERS, t. XVII, p. 11, n° 15.

base et 0 m. 12 de diamètre à la partie la plus large. Elle ne possède pas d'anse et la gravure d'Alfred de Lachaussée n'en mentionne pas : elle a dû être trouvée ainsi ; un trou de rivet, un arrachement et un rivet encore en place indiquent l'endroit où était fixée l'anse. Deux trous qui se voient sur la panse, en dessous de l'arrachement du rivet ont peut-être pour cause sa disparition. L'anse signalée par M. Morel comme provenant de Bourges et dessinée par lui dans sa *Champagne souterraine*<sup>1</sup>, ne paraît avoir aucun rapport possible avec l'œnochoé de la rue de Dun. Cette anse, du reste, semble identique avec une des anses du vase de Conliège<sup>2</sup>.

Quoi qu'il en soit, cette œnochoé se rapproche beaucoup, comme forme générale, de nos œnochoés berri-chonnes de Prunay<sup>3</sup> et de Bourges<sup>4</sup>. Elle ne porte aucune gravure. Cette sorte de vase est tellement connue qu'il semble inutile de faire des rapprochements avec les nombreux exemplaires trouvés dans l'Est de la France<sup>5</sup>, et dans le Nord de l'Italie, ainsi qu'en Wurtemberg et dans la Hesse<sup>6</sup>.

Tels sont, succinctement décrits, les objets, qui *sans aucun doute possible* proviennent de la découverte de la rue de Dun, en 1849. Les dessins qui accompagnent cette note rendent inutiles de plus longues descriptions.

1. MOREL, *La Champagne souterraine*, Pl. XXV, fig. 2.

2. H. COROT, *op. cit.*

3. *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. IX, 1881, p. 5 et suiv.

4. *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XXII, 1897-98, p. 1.

5. H. COROT, *op. cit.*

6. A. BERTRAND et S. REINACH, *op. cit.*, p. 132.

Il nous faut signaler maintenant deux objets, l'un dans la collection de Lachaussée, l'autre dans la collection de Girardot, tous deux avec leurs étiquettes et qui, s'ils ne proviennent pas de la même trouvaille offrent avec elle une bien curieuse contemporanéité.

La collection de Girardot, au milieu de fragments métalliques provenant de Bourges contient un fragment de bande estampée. Elle présente trois bossètes en relief percées d'un

trou dans lequel s'engage un petit rivet. Cette plaque était destinée sans doute à orner une ceinture ou un baudrier. Elle offre la plus grande analogie de facture et de dessin avec les plaques estampées trouvées dans les tumulus de Corveissat, Chilly, Amancey, Amondans<sup>1</sup>, et dans les cimetières de Haguenau, Halstatt, Sigmaringen<sup>2</sup>.

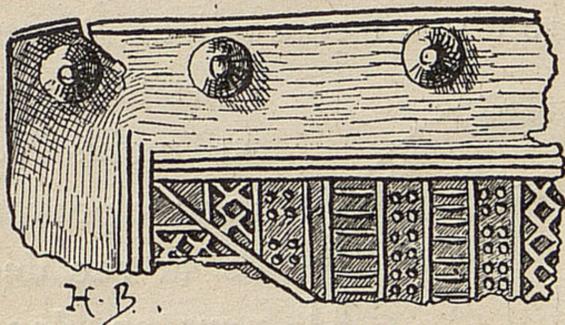


Fig. 7.

Plaque en bronze estampé (2/3 grand. nat.)

La collection de Lachaussée contient, sans indication précise de provenance (trouvée à Bourges vers 1850), une fibule du type dit serpentiforme. D'une longueur totale de 0 m. 038, cette fibule, en bronze, est caractérisée par ses cinq petits batonnets transversaux, et par la

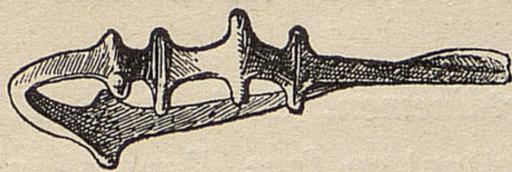


Fig. 8.

Fibule à batonnets transversaux (collection de Lachaussée). 2/3 grand. nat.

longueur totale de 0 m. 038, cette fibule, en bronze, est caractérisée par ses cinq petits batonnets transversaux, et par la

1. CHANTRE, *Premier âge du fer*, pl. XXIV et suiv.  
2. A. BERTRAND et REINACH, *op. cit.*, p. 92 et suiv.

forme toute particulière de l'arc formant ressort. En même temps qu'elle et dans les mêmes termes, il faut signaler, au musée de Bourges, une fibule provenant

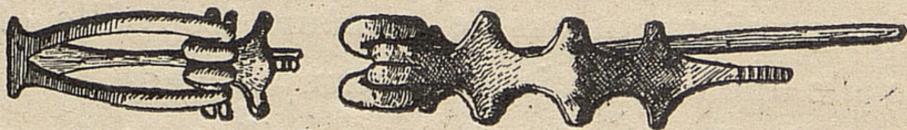


Fig. 9. — Fibule à batonnets (musée de Bourges) 2/3 grand. nat.

de l'ancien fonds, sans indication d'origine, quoiqu'elle soit vraisemblablement berruyère, ainsi qu'une fibule à arc d'une forme tellement caractéristique, que nous

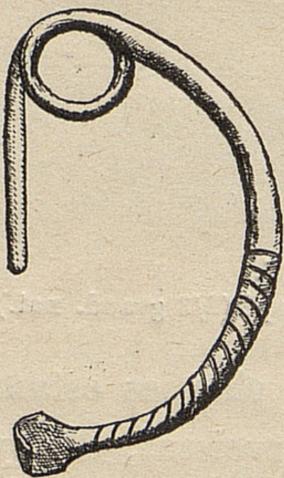


Fig. 10.

Fibule à arc simple  
(musée de Bourges)  
1/2 grand. nat.

n'hésitons pas à la rapprocher, tout au moins comme époque, sinon comme provenance, de la découverte de la rue de Dun. Les dessins que nous en donnons nous dispensent de toute description. Nous retrouvons les analogues de ces diverses fibules en Italie, à Golasseca, 2<sup>e</sup> période, à Oppeano, à Grandate et surtout à Castello nella Valtravaglia, associées aux fibules primitives en barque, en sangsue ou crenelées<sup>1</sup>, à San Francesco, Bologne, Villanova<sup>2</sup>, sur les bords du Rhin, dans le Jura, en Suisse et dans les tumulus des Vosges.

Les objets provenant *certainement* de la trouvaille de la route de Dun nous mettent en face d'une sépulture en fosse et à incinération, chose rare chez nous où

1. A. BERTRAND et S. REINACH, *op. cit.*, p. 60 et suiv.

2. O. MONTELLIUS, *Les premiers âges des métaux dans le Nord de l'Italie*, pl. XVII, fig. 242, 252, 254, 257.

la sépulture par inhumation et sous tumulus est la règle, à cette époque. Les murs en pierres sèches, signalés dans la note de M. de Laugardière, qui entourent la sépulture et qui, appelant l'attention des travailleurs leur ont permis de dégager sans les briser les vases et colliers qui nous occupent aujourd'hui, lui donnent un aspect franchement primitif et en font la proche voisine de certaines tombes de Halstatt, et de l'Italie Cisalpine. Son mobilier funéraire, qui nous reporte constamment vers les mêmes cimetières des bords du Danube et du Pô, est sans doute moins riche que bien d'autres du même caractère, mais nos fibules, nos cœnochoés, nos situles sont les proches parentes des fibules, des cœnochoés et des situles danubiennes et italiennes. L'amulette humaine nous reporte également vers cette grande voie de migration qui va du Caucase aux Apennins. Devons-nous admettre qu'un courant se soit établi de la vallée du Danube jusqu'en Berry à travers les Alpes et la Suisse, ou bien avons-nous à faire à un tout petit groupe d'avant-garde, d'enfants perdus qui, isolés au milieu d'une population étrangère, ont conservé, malgré tout, leurs mœurs funéraires si spéciales? Quoi qu'il en soit de ces deux hypothèses, nous pouvons, une fois de plus, grâce à la sépulture de la rue de Dun, affirmer les relations de nos ancêtres avec ces peuples encore peu connus qui ont introduit dans les riches régions du Danube et du Pô leur civilisation si spéciale et si caractérisée.

---